

# ÉTUDE CEFA 2009

## Des hôtesse du petit écran aux hôtesse de l'air : le clivage sexué dans le monde professionnel



Auteure : Anne-Sophie Brasseur

## Table des matières

Table des matières .....	1
Introduction.....	3
1. Des métiers typiquement féminins.....	5
1.1. Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960 .....	5
1.1.1. Qu'est-ce que le métier de speakerine ? .....	5
1.1.2. Caractéristiques de la profession de speakerine .....	7
1.2. Les hôtesse de l'air.....	9
1.2.1. Qu'est-ce que le métier d'hôtesse de l'air ? .....	9
1.2.2. Caractéristiques du métier d'hôtesse de l'air .....	11
2. Speakerines et hôtesse de l'air, prisonnières d'une idée.....	14
2.1. Impacts des métiers « qui vont bien aux femmes » .....	14
2.2. Application du stéréotype de genre.....	15
3. Un clivage sexué des métiers... Oui mais pourquoi ?.....	17
3.1. Le poids de l'histoire et des traditions ? .....	17
3.2. Des réponses dans notre cerveau ? .....	19
3.3. L'éducation et la socialisation des futurs adultes .....	22
Conclusions.....	25
Sources et bibliographie.....	28

## Introduction

---

Depuis trente ans, en Europe, l'accroissement de la population active est dû à l'entrée des femmes sur le marché du travail. Dans le milieu étudiant, la proportion féminine ne fait qu'augmenter : encore rares à la fin de la deuxième guerre mondiale, les filles à l'université deviennent une minorité importante à partir des années 1970 et passent la barre des 50% en 2002<sup>1</sup>. En outre, la comparaison des résultats scolaires des filles et des garçons montrent que, généralement, les filles réussissent mieux que les garçons, quels que soient leur origine sociale et le niveau de diplôme de leurs parents<sup>2</sup>.

Pourtant, cette évolution dans les chiffres n'a pas entraîné de véritable mixité dans le choix des orientations scolaires et encore moins dans celui des filières professionnelles puisque la plupart des études et des métiers restent à dominante soit masculine, soit féminine<sup>3</sup>. Si les femmes ont réussi à briser des monopoles très anciens de la domination masculine tels que le monde du travail, cette révolution respecte les clivages traditionnels du féminin et du masculin. D'après une étude menée par la faculté des Sciences et le Centre de sociologie du travail, de l'emploi et de la formation de l'Institut de sociologie de l'ULB<sup>4</sup>, les garçons se dirigent essentiellement vers les études offrant le plus de débouchés (53% des garçons – 36% des filles) et les professions plus rémunératrices (45% des garçons – 29% des filles) telles que les professions scientifiques, informatiques ou économiques, alors que les filles se destinent plus largement aux professions socialement utiles (70% des filles – 58% des garçons) telles que la médecine, la psychologie ou l'enseignement.

Ce clivage sexué entre les professions dites féminines et celles dites masculines s'est manifesté dès les premières heures de l'accès des femmes à des emplois rémunérés. Déjà, les speakerines et les hôtesse de l'air remplissaient le rôle de femmes d'intérieur accueillantes et dévouées à la télévision pour les premières et dans l'habitacle d'un avion pour les secondes. Et lorsque, à l'heure actuelle, les femmes se trouvent à la tête de fonctions supérieures, il s'agit généralement de professions qui leur étaient dévolues depuis longtemps mais à des niveaux inférieurs, comme par exemple les psychologues, les bibliothécaires, les archivistes ou les enseignantes du secondaire<sup>5</sup>. Transparaît au travers de ce clivage sexué du monde professionnel, « la vision d'une identité essentialiste, monolithique et stéréotypée selon laquelle les femmes – même les travailleuses les plus obstinées – auraient prioritairement à cœur le destin reproductif et les soins aux autres, au nom de 'qualités naturellement féminines' qui auraient survécu à des siècles de revendications féministes<sup>6</sup> ».

---

<sup>1</sup> ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les filles face aux études scientifiques. Réussite scolaire et inégalités d'orientation*, éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2003, p. 9.

<sup>2</sup> IDEM, *Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi*, éditions de l'Université des Bruxelles, Bruxelles, 2004, p. 9-11 ; IDEM, *Les filles face aux études scientifiques*, p. 103.

<sup>3</sup> MARRY (Catherine), « Variations sociologiques sur le sexe des métiers », dans VIDAL (Catherine) (dir.), *Féminin Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, 2006, p. 84.

<sup>4</sup> Recherche-action Newtonia, financée par le Fonds social européen et par la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Dans ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les femmes et les professions scientifiques*, p. 25-49.

<sup>5</sup> MARRY (Catherine), « Variations sociologiques sur le sexe des métiers », p. 84.

<sup>6</sup> MARSILI (Marta), « Le travail au féminin, entre anciennes et nouvelles contraintes », dans Axelle HS, juillet-août 2009, p. 16.

Face à ce constat, la présente étude a pour objectif de comprendre les racines du phénomène de clivage sexuel dans le monde professionnel. Pourquoi, aujourd'hui encore, les hommes et les femmes se partagent-ils de façon si caractéristique les composantes de la société en général, et du monde du travail en particulier ?

Pour y répondre, nous commencerons avant tout par établir un constat au départ de deux professions exercées exclusivement par des femmes et construites sur base des principes supposés de la féminité : les speakerines de la télévision et les hôtesse de l'air. Ces deux professions ont été créées dans le contexte spécifique du milieu du 20<sup>e</sup> siècle et existent toujours à l'heure actuelle. Mettre le focus sur ces métiers de femmes particulièrement stéréotypés nous permettra de brasser l'essentiel de ce qui constitue les professions typiquement féminines.

Ensuite, nous tenterons de caractériser ces métiers de femmes et de décrire leur *modus operandi*. Mais parce que ce processus de dichotomisation systématique entre les carrières d'hommes et de femmes ne date pas d'hier et continue de se répéter de génération en génération, constater ne suffit pas, il faut agir et réagir afin de lutter contre l'enfermement des hommes et des femmes dans des rôles prédéterminés. Pour cela, il faut comprendre ce phénomène, quelles en sont les racines et comment se construit-il. Les identités masculines et féminines trouvent-elles leurs origines dans la biologie ? L'histoire ? La culture ? Est-ce inné ou source d'une construction ? Définitive ou en perpétuel mouvement ? Le troisième chapitre de cette étude s'appliquera à répondre à ces questions.

Posons dès à présent les cadres et limites de cette étude. Avant tout, rappelons que nos propos concerneront toujours l'Occident contemporain, des années 1950 à nos jours. Pour ce qui est des sources employées pour la réalisation de ce document, il ne s'agit pas d'une recherche ou de résultats d'une expérience en particulier. Nous avons embrassé un large panel de recherches, publiées ou non, essentiellement francophones. Enfin, nous n'avons pas la prétention d'offrir au lecteur des solutions toutes faites. Notre souhait est de prendre du recul et d'éclairer une situation malheureusement toujours actuelle grâce à des éléments du passé.

# 1. Des métiers typiquement féminins

---

Ce chapitre sera l'occasion d'illustrer les caractéristiques des métiers féminins à l'aide de deux professions particulièrement représentatives des stéréotypes de genre ayant cours dans le monde du travail. Toutes deux sont nées dans le milieu du 20<sup>e</sup> siècle et s'adressent exclusivement à la gent féminine. Pour réaliser cette vue d'ensemble sur la profession de speakerines et d'hôtesse de l'air, nous baserons nos dires sur les mémoires de licence de Vanessa D'Hooghe<sup>7</sup> et d'Anne-Sophie Brasseur<sup>8</sup>.

## 1.1. Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960<sup>9</sup>

### 1.1.1. Qu'est-ce que le métier de speakerine ?

*« Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs,  
Voici notre première émission. Nous vous demandons de la suivre avec  
bienveillance.*

*Sans doute nous avons fait tout notre possible pour que le spectacle vous  
plaise : nous avons réuni de nombreuses vedettes et un excellent orchestre.*

*Mais, tous, nous avons le trac, et nous abordons notre nouveau métier  
avec autant de modestie, croyez-le bien, que d'enthousiasme.*

*Ce soir, vous recevrez d'abord le relais de Paris pendant 15 minutes ;  
ensuite, vous aurez un programme de variétés. Demain, vous aurez une  
séance documentaire et culturelle. Ainsi, dès le début, nous varions les  
genres. C'est vous qui nous direz, après quelques jours, ce que vous aimez, et  
ce que vous aimez moins.*

*Nous vous demandons de garder le contact, de nous écrire : ainsi nous  
ferons ensemble notre télévision. Tout notre dévouement vous est requis.*

*Mais ceci est une introduction suffisante n'est-il pas vrai ?*

*Tous nos souhaits de bonne réception vous accompagnent. J'espère que  
de votre côté, vous nous souhaitez bon courage. Merci ! Et voici Paris !<sup>10</sup> »*

Ainsi, à partir du 31 octobre 1953, de belles jeunes femmes s'invitent de plus en plus fréquemment dans les foyers belges. Chacune à leur tour, depuis un écran lumineux que l'on appelle cathodique, elles annoncent aux nouveaux téléspectateurs le programme télévisé de la soirée. Les speakerines de télévision sont nées. Tout en douceur et tout en sourire, elles prendront, dans les maisons des téléspectateurs, la place d'honneur que l'on réserve aux invités dont on se réjouit de l'arrivée.

---

<sup>7</sup> D'HOOGHE (Vanessa), *Une approche de la profession d'hôtesse de l'air en Belgique. Mythes et réalités*, Mémoire de licence : histoire contemporaine, ULB, Bruxelles, 2006-2007.

<sup>8</sup> BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960 au miroir de la société et de la presse : quels reflets ?*, UCL : Mémoire de licence en Histoire, Louvain-la-Neuve, 2007.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> Annonce de la première speakerine, Andrée Rolin, du premier programme de télévision le 31 octobre 1953 citée dans TV25, p. 14. Cité dans *Ibidem*, p. 69-70.

La profession de speakerine de télévision est née en France en 1949 avec Jacqueline Joubert, sur le modèle du speaker de radio. Officiellement, le rôle des speakerines est d'accueillir le téléspectateur lorsqu'il regarde la télévision, de lui présenter les programmes qu'il pourra visionner, de l'apaiser lorsque des pannes surviennent (ce qui est très fréquent) et de l'informer des manœuvres à réaliser pour obtenir une meilleure qualité d'image. Officieusement, le souhait des responsables de la télévision française est à la fois d'assurer l'indispensable liaison entre les différents éléments composant le programme de télévision et d'appâter le public encore réticent à l'intrusion de ce nouveau média dans son foyer. En Belgique, les speakerines travaillent au sein de ce que l'on appelle la « conduite » ou « régie des programmes ». Il s'agit d'une équipe assurant la continuité des différents programmes diffusés à la télévision.

Pour ce qui est de la procédure de recrutement, un appel public lancé par la télévision belge annonce l'organisation prochaine d'un concours, exclusivement réservé aux jeunes femmes, pour l'engagement de speakerines. Lors de la sélection des futures speakerines, le jury porte son attention sur l'allure générale de la candidate, la beauté, le charme, la coiffure et le maquillage, ainsi que sur le timbre de la voix et l'accent qui doit être inaudible. Au niveau des qualités intellectuelles, les jeunes femmes doivent témoigner d'une culture générale étendue mais pas nécessairement approfondie. Au final, ce qui fait la différence, c'est une part indéfinissable de présence, d'harmonie des traits et de sens de la présentation. On aboutit alors au profil type d'une speakerine : une jolie jeune fille âgée de 20 à 25 ans essentiellement originaire de la capitale et issue de milieux socioéconomiques divers.

L'organisation de ces concours de recrutement a évolué au fur et à mesure de la mise en place de la télévision. Globalement, on peut considérer que les étapes principales de cet examen sont : le test de diction et de phonétique, puis le test de culture générale. Une fois ces épreuves réussies, les jeunes filles passent en studio afin que soit appréciée leur télégenie. À la fin des années 1950, les jeunes filles ayant réussi les différentes épreuves sont départagées au cours d'un stage d'essai, stage dont la durée s'est allongée au fil des années. On peut dès à présent regretter que les qualités professionnelles ne soient jugées qu'en dernier lieu lors de ce stage, bien après l'épreuve de télégenie, mais nous y reviendrons plus en détails par la suite. En 1979, le concours de recrutement des speakerines devint un examen d'état.

Les horaires de travail sont déterminés à la semaine sur base d'un planning relativement souple. Ce planning reprend le nombre de plages horaires que les speakerines ont à assumer au cours de la semaine, essentiellement le soir dans les débuts de la télévision, puis progressivement l'après-midi et, plus tard encore, le matin. Ces horaires fluctuants et décalés sont perçus comme un avantage par les jeunes femmes car cela leur permet de s'occuper de leurs enfants la journée ou après l'école. Mais il est rare que les jeunes femmes exercent uniquement la fonction de speakerine. En général, après qu'elles se soient fait une expérience dans ce domaine, les speakerines ont l'occasion d'animer l'une ou l'autre émission de télévision ou de radio.

À la télévision belge, la rédaction des textes se trouve sous la responsabilité des speakerines elles-mêmes. Cette information paraît anodine, pourtant, cette liberté laissée

aux hôtesses du petit écran ne constitue pas la règle générale dans tous les pays. Pour produire leurs annonces, les speakerines belges se documentent, par le biais de « la fiche 14 » sur les émissions qui seront diffusées et, lorsque c'est possible, visionnent les films. Mais une fois produits, les textes doivent malgré tout être présentés à Georges Désir<sup>11</sup>, Guy André ou Paule Herreman<sup>12</sup>. La part de créativité dans le métier de speakerine est donc assez réduite et nous pouvons d'ores et déjà constater que leur fonction consiste essentiellement en de la représentation et de l'accueil. En fonction de la personnalité, et de l'ancienneté des speakerines, certaines s'autorisent quelques originalités telles qu'annoncer les programmes en étant déguisées en chinoise ou en garçon de café. Mais celles qui se permettent ce genre de fantaisies sont rares et souvent déjà bien installées dans leur fonction.

Une fois leur texte appris par cœur, les speakerines se rendent en séance de maquillage et enfilent leur tenue, simple et en accord avec le décor dans lesquelles elles seront « plantées ». En fait, seul le haut de la tenue a son importance puisque les speakerines annoncent les programmes assises à une table, accompagnées d'un pot de fleurs. Cette position perpétuellement assise des speakerines leur a d'ailleurs valu le surnom de « femmes-tronc ». Les interventions se font en direct et sans prompteur, depuis un petit studio prévu à cet effet à proximité des locaux de la technique.

Jusque dans les années 1976-1977, les speakerines sont payées par cachet à la prestation. Le statut des speakerines sera régularisé par l'organisation d'un examen permettant à l'ensemble des personnes travaillant à la pige à la télévision d'accéder au statut de niveau 1 et de recevoir un salaire mensuel. En 1979 sera organisé un examen d'état afin d'engager de nouvelles speakerines. Mais une dizaine d'années plus tard, en 1993, la fonction de speakerine est supprimée et les dernières jeunes femmes en fonction sont alors redirigées vers d'autres services de la télévision. Cette fin se justifie par le caractère désuet de la profession et, d'un point de vue pratique, par la réduction du temps d'antenne suite au développement de la publicité à la télévision. Cependant, depuis le début des années 2000, une chaîne concurrente, RTL-TVI pour ne pas la citer, a choisi d'engager de nouvelles speakerines qui, bien que d'un look plus moderne, remplissent toujours les mêmes fonctions.

### **1.1.2. Caractéristiques de la profession de speakerine**

---

<sup>11</sup> DESIR, Georges (Anvers, 1925) : Homme de télévision puis homme politique belge. Il reçut le premier prix d'art dramatique au Conservatoire de Liège et fut animateur de radio dans les studios de cette même ville en 1946. À la télévision, il fut responsable de la section « régie des programmes », puis de la « continuité » en 1960. Plus tard, il se lança dans le monde politique et devint bourgmestre de la commune de Woluwé-Saint-Lambert jusqu'en 2006. « Le Petit Dictionnaire de la RTB », in *Le Moustique*, n° 2005, 2 juillet 1964, p. 26. Cité dans BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960*, p. 91.

<sup>12</sup> HERREMAN, Paule (Bruxelles, 1919-1991) : Femme de télévision belge. Avant d'entrer en 1944 à l'INR elle fut secrétaire puis sténodactylo parlementaire. À la radio, elle présenta de grandes émissions publiques de variétés. Elle participa au premier contingent venu de la radio à la télévision en 1953. Elle fut responsable de la section « vie intellectuelle » puis du service coordination-continuité. Elle devint très populaire à la télévision par sa participation à diverses émissions dont *Visa pour le monde*, *le Francophonissime* et *Jeux sans frontières*. DELZENNE (Yves-William) et HOUYOUX (Jean), *Le nouveau dictionnaire des Belges de 1830 à nos jours*, t. 1, Bruxelles, 1998, p. 293.

La profession de speakerine ne nécessite pas de qualifications particulières puisqu'aucune formation n'existe *a priori* et que, dans le processus de sélection, la priorité est donnée aux jeunes et jolies filles présentant bien. Seules les qualités dites « innées » de la femme sont nécessaires pour effectuer correctement ce métier. Autrement dit, les speakerines doivent être douces, dévouées, calmes, gentilles et à la limite un peu « maternantes ». Mais si le corps des femmes est mis en valeur, il est très mal vu qu'une speakerine soit provocante ou prenne des airs de pin-up.

Autre trait typiquement féminin, il s'agit d'un emploi peu accaparant, à temps partiel et à horaire décalé permettant aux femmes de s'occuper de leur famille et d'accomplir les tâches ménagères, autrement dit d'assurer le rôle de femme qui leur incombe encore au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En effet, dans les années 1960, l'idée qu'une femme ne s'occupe pas elle-même du ménage et des enfants et travaille à temps plein alors que son mari apporte déjà suffisamment d'argent au foyer est totalement inconcevable.

Que ce soit du chef du jury de sélection ou des candidats intéressés par le poste, force est de constater que cette profession est exclusivement pratiquée par des femmes. Deux hommes se sont essayés à la fonction de « speakerin », mais pour une très courte période. Les responsables de la télévision justifient cela par le fait que le rôle d'accueil du téléspectateur est mieux intégré par ce dernier lorsqu'il est rempli par des femmes. D'après eux, le fait que des hommes assument cette tâche est « illogique ». Ne serait-ce pas plutôt parce que ce rôle est traditionnellement octroyé aux femmes ?

Les courriers reçus par les speakerines traduisent plutôt bien la relation qu'elles entretiennent avec leur public. Les jeunes filles leur sollicitent des conseils beauté, leur demandent comment réagir face aux avances d'un garçon, comment résoudre des situations problématiques, etc. Les hommes leur envoient des bijoux, des compliments, des déclarations d'amour et des demandes en mariage. Certains téléspectateurs en viennent même à photographier l'écran de la télévision lorsque les speakerines y apparaissent, puis leur envoient le cliché afin qu'elles le dédicacent... Les speakerines sont des véritables vedettes. Elles représentent la femme idéale du milieu du 20<sup>e</sup> siècle : belles, souriantes, accueillantes et polies.

Comme nous l'avons vu, la speakerine donne à la télévision une dimension humaine. Elle accueille le téléspectateur, le rassure et lui apprend à connaître ce nouvel engin qui a fait irruption chez lui... Lorsqu'il allume la télévision et se trouve face à la speakerine, il l'est dans l'intimité de son foyer. Il n'est pas noyé dans la masse d'une salle de cinéma, par exemple, ce qui peut expliquer que la speakerine est généralement perçue comme une amie, une parente, voire une complice. « On avait l'impression que si on avait dû les croiser en rue, on aurait pu leur dire bonjour alors que les autres non<sup>13</sup> ».

Pendant, les speakerines ne sont pas là pour donner leur avis sur le contenu du programme. La reconnaissance qu'on leur accorde n'a donc rien à voir avec celle que l'on témoigne à quelqu'un dont on admire la performance ou la prise de position. Bien que

---

<sup>13</sup> Opinion d'un téléspectateur cité dans HANOT (Muriel), « Chacun "sa" télévision. Des souvenirs pour une histoire des programmes », in *Médiatiques : Récit et société. 33 : les débuts de la télévision belge*, 2003, p. 34. Cité dans BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960*, p. 148.



charmantes et très appréciées du public, les speakerines ne sont pas vues comme étant la pierre angulaire de la télévision, ces rôles étant clairement dévolus aux présentateurs des émissions ou aux journalistes. Comme le résume, de façon poétique certes, mais machiste quand même, un article du *Soir Illustré*, la speakerine est une « Orchidée de télévision [qui] vit accrochée au gros tronc des émissions [...] mais [...] ne participe pas à l'œuvre créatrice. Elle joue son rôle de plante d'ornement et de temps en temps, on la retire de dessous les projecteurs pour éviter qu'elle ne se dessèche<sup>14</sup> ».

Enfin, l'affection portée aux speakerines n'est pas unanime. Celles qui observeront le plus de méfiance à leur égard sont, à côté des intellectuels, les féministes et ce pour deux raisons très claires. Premièrement, bien que les speakerines soient des femmes au travail, les féministes craignent que l'on ne résume la femme à ce que l'on voit à la télévision à savoir une belle plante accueillante et gentille. Et deuxièmement, les féministes considèrent, à juste titre pensons-nous, que le métier de speakerine, tout comme celui de secrétaire ou de puéricultrice, accentue le fossé entre les hommes et les femmes.

En conclusion, nous dirons que le métier de speakerine, s'il offre aux femmes la possibilité de participer à la vie active, n'est que le reflet de la philosophie de l'époque concernant les sexes, philosophie se basant uniquement sur les caractères innés des hommes et des femmes.

## **1.2. Les hôtesse de l'air<sup>15</sup>**

### **1.2.1. Qu'est-ce que le métier d'hôtesse de l'air ?**

La profession d'hôtesse de l'air existe dans les compagnies aériennes américaines depuis 1930. À l'origine, des hommes, le plus souvent issus des écoles d'hôtellerie, assuraient la collation des passagers et portaient leurs bagages, à l'image de ce qui se faisait déjà à bord des trains ou des paquebots. En donnant ces postes à des femmes, l'objectif poursuivi par les responsables de compagnies aériennes est de rassurer les voyageurs. En effet, au début de l'aviation commerciale, cette dernière doit convaincre le tout public, pas toujours très serein à l'idée d'aller dans les airs à bord de si lourds engins, d'emprunter ses lignes. Vu le succès de la démarche, l'ensemble des compagnies aériennes de l'époque ne tarderont pas, elles aussi, à disposer d'un équipage d'hôtesse de l'air. Lorsque la première compagnie aérienne belge, la SABENA, voit le jour en 1923, elle commence par employer des hommes afin d'assurer le service à bord à partir de 1936, puis, dix ans plus tard, elle engage ses premières hôtesse de l'air.

En quoi consiste le métier d'hôtesse de l'air ? Un représentant de la SABENA s'exprime à ce sujet dans *La Dernière Heure* : « Je ne pourrais mieux comparer une hôtesse

---

<sup>14</sup> « Monique Delannoy : speakerines par vocation, orchidée par obligation », in *Le Soir Illustré, Voir et Lire*, n° 1629, 12 septembre 1963, p. 1-2. Cité dans BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960*, p. 185.

<sup>15</sup> D'HOOGHE (Vanessa), *Une approche de la profession d'hôtesse de l'air en Belgique. Mythes et réalités*, Mémoire de licence : histoire contemporaine, ULB, Bruxelles, 2006-2007 et IDEM, *Le mythe de l'hôtesse de l'air. Le poids des stéréotypes de genre dans l'accès à l'égalité au sein d'une profession*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009.

de l'air qu'à une jeune maîtresse de maison qui doit recevoir à dîner des relations d'affaires de son mari et qui n'a pas les moyens d'engager une bonne. Cette maîtresse de maison devra se présenter sous un jour favorable, elle devra pouvoir participer de façon intelligente à la conversation, elle devra aussi se retirer de temps à autre dans sa cuisine pour surveiller la cuisson de son rôti et venir elle-même faire le service à table. Transportez la salle à manger et le salon dans une carlingue d'avion et appelez la maîtresse de maison : 'hôtesse de l'air' et vous aurez une idée assez exacte de ce qu'on exige d'elle<sup>16</sup> ». Avec l'arrivée, à partir de 1955, d'une clientèle féminine, essentiellement les épouses des premiers voyageurs, les hôtesses de l'air voient s'ajouter à leurs prérogatives la prise en charge des enfants en vol. Nous comprenons d'ores et déjà à quel point la profession d'hôtesse de l'air exalte toute les qualités « innées » de la femme. En fait, elle consiste en un subtil mélange entre rôle domestique traditionnel et idéal moderne d'attraction et de charme.

Le physique est également essentiel pour qui veut devenir hôtesse de l'air. Au fur et à mesure que l'aviation se commercialise, les hôtesses de l'air deviennent une des figures phares de la compagnie aérienne, elles sont le porte-drapeau de l'image du pays. D'ailleurs, à partir des années 1950, « le meilleur de la féminité du pays » est envoyé à des concours de beauté « intercompagnies aériennes »<sup>17</sup>.

Ces qualités féminines doivent être exercées le plus brillamment possible. En effet, l'excellence du service à bord est primordiale pour les compagnies aériennes car il est le facteur par lequel elles peuvent se concurrencer et se différencier. Compte tenu du peu de trafic national de la Belgique, la SABENA, plus que tout autre, dépend de la clientèle qui emprunte ses lignes par choix plus que par nécessité.

En ce qui concerne le processus de recrutement des hôtesses de l'air, les critères de sélection sont très rapidement fixés. Globalement, ils sont les mêmes à travers toutes les compagnies : on détermine des critères de taille, de poids et d'apparence stricts. Depuis 1946, des cours d'esthétique sont dispensés aux hôtesses<sup>18</sup> : le maquillage, la coiffure, les bijoux et même le vernis à ongles sont réglementés. En outre, les hôtesses de l'air sont tenues d'être célibataires, sans enfants et le rester.

Le contrat des hôtesses de l'air délimite également l'âge autorisé pour exercer. Dans les années 1960, alors que le personnel de cabine masculin, appelé commis de bord, a pour seules restrictions à l'embauche l'âge, qui doit être compris entre 21 et 35 ans, ainsi que l'obligation d'avoir terminé son service militaire, les jeunes femmes doivent être âgées entre 21 et 30 ans. Une des clauses de leur contrat prévoit leur licenciement automatique lorsqu'elles atteignent l'âge de 40 ans.

Lors du premier recrutement belge, au sortir de la guerre, huit candidates seront choisies pour leur présentation, leur physique et leur pratique des langues française, anglaise et néerlandaise. Une fois recrutées, les jeunes femmes se verront dispenser une formation de dix semaines. Les cours sont essentiellement donnés par des hommes. Les

---

<sup>16</sup> *La Dernière Heure*, 18 décembre 1953. Cité dans D'HOOGHE (Vanessa), *Le mythe de l'hôtesse de l'air*.

<sup>17</sup> *Ibidem*.

<sup>18</sup> En 1990, une demi-journée était encore prévue pour la formation aux « principes de base du maquillage ». *Ibidem*.

seuls cours prodigués par des femmes sont ceux portant sur les attributions considérées comme naturellement féminines comme par exemple le cours traitant de la discipline et de la vie des hôtesses de l'air en contact avec les passagers, autrement dit, le cours de bonnes manières. Ces cours sont réputés assez difficiles à dispenser : « tant de choses sont innées qu'il est ardu d'en faire des règles et de les détailler<sup>19</sup> ». Quelques années plus tard, en 1953, une école d'hôtesses de l'air ouvre ses portes à l'intérieur des locaux de la SABENA.

Le métier d'hôtesse de l'air est donc « une des rares professions dans laquelle le patron se donne le droit de contrôler non seulement le travail, mais aussi le corps et la personnalité des employées<sup>20</sup> ». La vie privée du personnel de cabine féminin est réglementée : il leur est interdit de se marier, d'avoir des enfants et de voler au-delà d'un certain âge. Leur image est dessinée afin de correspondre à l'idéal commercial de la féminité : le port de l'uniforme est réglementé dans les moindres détails.

### 1.2.2. Caractéristiques du métier d'hôtesse de l'air

Le métier d'hôtesse de l'air a inspiré bon nombre de romans pour adolescentes. Il est présenté comme une vocation de rêve, un métier exaltant et difficile, mais qui permet de contracter un beau mariage (car ne nous voilons pas la face, dans les années 1950, la plupart des hôtesses de l'air ne veulent pas faire carrière – elles n'en ont d'ailleurs pas l'occasion –, mais s'assurer une vie de couple). Mais la réalité n'est pas aussi idyllique...

Nous l'avons vu, les hôtesses de l'air doivent présenter un physique impeccable jusqu'au bout des ongles. Pourtant, comme le faisait remarquer, en 1980, deux représentantes de la *Belgian Corporation of Flying Hostesses* (BCFH), l'union professionnelle des hôtesses de l'air, « les frais de coiffeur et de maquillage ne sont pas considérés comme des frais professionnels malgré les exigences très précises de la compagnie et les dépenses que cela occasionne aux travailleuses<sup>21</sup> ». Autrement dit, « avoir une apparence agréable est considéré comme naturel aux femmes<sup>22</sup> », la coquetterie ne relèverait donc pas de l'effort.

Il n'est pas nécessaire de développer des qualifications particulières pour être hôtesse de l'air. Il s'agit plutôt d'entretenir des « qualités féminines innées ». En effet, si des cours sont donnés aux hôtesses de l'air afin de les préparer à leur future profession, une bonne partie concerne les bonnes manières et l'accueil des passagers. Ces cours ne font qu'exalter ce qui fait de la femme une femme, autrement dit, la beauté, le dévouement, la douceur, l'accueil, etc. En outre, on demande aux hôtesses d'être de bonnes femmes d'intérieur et de prendre soin des enfants avant même qu'elles aient pu éprouver ces « qualité » dans la vie réelle, puisqu'elles ne sont pas encore mariées, encore moins mères de famille !

Les hôtesses de l'air ont quelques responsabilités, toutes relatives soient-elles. Comme nous l'avons signalé plus haut, la qualité du service à bord est un moyen pour la

---

<sup>19</sup> *Notre Sabena*, décembre 1946. Cité dans *Ibidem*.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

<sup>21</sup> *Ibidem*.

<sup>22</sup> *Ibidem*.

compagnie aérienne de se démarquer par rapport à la concurrence. Or, puisque les tâches à remplir par les hôtesses de l'air relèvent de l'inné, elles n'ont pas droit à l'erreur. Par le fait-même d'être femmes, elles doivent satisfaire à leur fonction, ce qui, selon nous, confère à la profession un caractère oppressant.

En outre, les hôtesses de l'air manquent totalement de libertés puisque leur image et leurs attitudes sont façonnées à coup de contrats et ce afin qu'elles correspondent parfaitement à l'idéal de la féminité commerciale. Mais ce formatage ne devrait pas poser de problèmes aux jeunes femmes puisqu'au fond, on ne ferait que codifier des comportements typiquement féminins...

Contrairement aux autres métiers de femmes, être membre du personnel navigant de cabine féminin est très accaparant. Cela explique sans doute en partie le fait que l'on interdise aux jeunes femmes d'avoir une vie de famille en même temps qu'elles exercent cette profession. Une fois qu'elles se marient et ont des enfants, grâce, bien souvent, aux opportunités de rencontres de leur profession, les jeunes femmes doivent arrêter de travailler pour s'occuper de leur ménage.

Une autre différence avec le reste des professions exercées par des femmes consiste en l'égalité salariale présente entre les commis de bord et les hôtesses de l'air. Cela démontre que l'avantage d'employer des femmes comme personnel de cabine ne réside pas pour l'entreprise dans la baisse des charges salariales. C'est l'image stéréotypée de la femme qui constitue la base de cette profession. De ce fait, les inégalités de la profession d'hôtesse de l'air portent sur les critères par lesquels les compagnies aériennes déterminent et préservent la féminité de leurs employées. D'autre part, cette égalité salariale est à la fois un piège et un leurre. Un piège car cette égalité salariale enlèvera toute légitimité aux hôtesses de l'air qui lutteront contre les inégalités inhérentes à leur profession, comme par exemple, la limite d'âge ; un leurre car si les femmes reçoivent le même salaire que les hommes, c'est pour une période beaucoup plus courte que ces derniers.

Les hôtesses de l'air ne resteront pas sans agir devant ces inégalités<sup>23</sup>. Dès le début des années 1960, le personnel navigant de cabine féminin tente de faire entendre à la clientèle et aux responsables de la SABENA qu'à l'origine de leur profession se trouvent un contrat et un salaire, et non les qualités innées de la femme. Il s'agira d'affirmer : « Je suis charmante et attentive parce que je suis payée pour<sup>24</sup> ». Les choses se compliquent lorsqu'à la fin de cette décennie, les hôtesses de l'air issues de la première session de recrutement, qui n'ont pas quitté l'entreprise pour cause de mariage ou de grossesse, se heurtent à la limite d'âge imposée par le contrat. Le personnel navigant de cabine féminin revendique alors une carrière identique à leurs collègues masculins : le même âge de fin de carrière et la même pension avantageuse. C'est dans ce contexte qu'a été créée, en 1971, la *Belgian Corporation of Fliying Hostesses*, énoncée ci-dessus.

---

<sup>23</sup> Nous énoncerons les grandes lignes de la lutte des hôtesses de l'air de la SABENA pour une égalité entre personnel masculin et féminin dans la profession. Pour plus de détails, nous vous conseillons de consulter le brillant mémoire de Vanessa D'HOOGHE, *Une approche de la profession d'hôtesse de l'air en Belgique. Mythes et réalités*, Mémoire de licence : histoire contemporaine, ULB, Bruxelles, 2006-2007.

<sup>24</sup> Cité dans IDEM, *Le mythe de l'hôtesse de l'air*.

Mais compte tenu de l'égalité de salaire dont bénéficient les hôtesses de l'air, leurs revendications sont stigmatisées. La stratégie de la SABENA est donc que l'égalité de carrière ne peut être accordée que par un nivellement par le bas des contrats masculins ou par une précarisation de la profession, c'est-à-dire, par l'instauration de contrats à durée déterminée de cinq ans tant pour les agents féminins que masculins.

Le combat des hôtesses de l'air de la SABENA sera ponctué par des victoires d'étape : la limite d'âge sera repoussée à plusieurs reprises jusqu'à atteindre les 55 ans. Il est à noter que le premier recul de la limite d'âge de 40 à 45 ans était possible moyennant le passage des femmes devant une « commission d'esthétique ». Cette commission était constituée d'un jury d'entreprise qui jugeait « de l'aspect physique de l'hôtesse de l'air afin de décider si oui ou non la SABENA lui accordait quelques années de vol supplémentaires, ne prenant en compte ni son expérience, ni ses qualités professionnelles<sup>25</sup> ». « La politique est de nous baser exclusivement sur l'aspect de la présentation physique, les qualités professionnelles ne pouvant intervenir que dans le sens favorable et que dans le cas où il y aurait une hésitation pour ce qui est de l'aspect physique [,] c'est ce qui explique qu'il n'y a eu, jusqu'à présent, aucun cas de rejet de candidature d'une carrière au-delà de 40 ans, même dans les cas pour le moins marginaux au point de vue du vieillissement physique<sup>26</sup> ». L'existence de cette commission esthétique ne fait donc que confirmer la suprématie des qualités « innées » de la femme pour l'exercice de la profession d'hôtesse de l'air.

La fin du combat de la BCFH a lieu en 1978, année au cours de laquelle les discriminations entre personnel navigant de cabine féminin et masculin prennent fin, tant au point de vue de la limite d'âge que du montant de la pension.

---

<sup>25</sup> *Ibidem*.

<sup>26</sup> Lettre de R. NIJS, Directeur général adjoint de la SABENA à A. PONCELET, secrétaire Général de la CGSP, 29 novembre 1971, CARHIF. BCFH 16. Cité dans *Ibidem*.

## 2. Speakerines et hôtesses de l'air, prisonnières d'une idée

---

### 2.1. Impacts des métiers « qui vont bien aux femmes »

Ces professions « qui vont bien aux femmes » comportent quelques caractéristiques communes. Elles sont peu accaparantes afin de permettre aux travailleurs de prendre soin de leur famille, ne concurrencent pas les hommes, sont hiérarchiquement basses, ne nécessitent pas de qualifications particulières mais se situent généralement dans le prolongement des fonctions « naturelles » maternelles et ménagères de la femme et, enfin, elles accordent une place essentielle au corps des femmes. Autrement dit, les principes de la société traditionnelle façonnent encore et toujours la construction des métiers : les hommes continueront d'exercer majoritairement les postes décisionnels et les femmes les fonctions exécutrices<sup>27</sup>.

Attardons-nous quelques instants sur la question des qualités et des qualifications professionnelles des femmes. Dans le dictionnaire, nous apprenons que les premières consistent en « des éléments de la nature d'un être permettant de le caractériser, que cet élément soit positif ou négatif ». Les qualifications professionnelles sont « l'ensemble des aptitudes et des connaissances acquises d'un travailleur pour l'exercice d'une activité ». Nous entrons donc à pieds joints dans le débat sur l'inné, à savoir les qualités propres à une personne par le fait-même qu'elle est qui elle est, et l'acquis, autrement dit les qualifications qu'une personne obtient et construit au fil de son évolution et de ses expériences. Or nous l'avons vu, qu'il s'agisse du métier de speakerine ou de celui d'hôtesse de l'air, aucune considération n'est portée sur les qualifications acquises pour exercer correctement ces professions, tout est « naturel ».

Les sociologues et historiennes du travail ont mis en évidence l'occultation des qualifications acquises par les femmes au sein de la sphère domestique puisque cette dernière est « naturellement » dévolue aux femmes. Les métiers les plus féminisés sont donc ceux qui s'approchent le plus de l'expérience féminine et suscitant, de ce fait, des qualifications plus susceptibles d'être naturalisées, autrement dit considérées comme des qualités<sup>28</sup>.

Ce que l'on a appelé la « féminisation du secteur tertiaire », soit l'arrivée massive, dans le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, de femmes à des fonctions d'employées, découle de la création de nouveaux métiers construits autour de nouvelles techniques ou technologies considérées comme « naturellement » destinées aux femmes car nécessitant l'usage de qualités « naturellement » féminines. La machine à écrire des secrétaires, par exemple, implique de la dextérité, de la rapidité et de la minutie. Et pour faire accepter au grand public de monter dans un grand engin volant, l'avion, ou de faire entrer chez lui une machine qui accapare toute l'attention de la famille, la télévision, rien de tel que l'empathie et la douceur « naturellement » féminine. Comme le dit Catherine MARRY, « *On observe [...] un travail*

---

<sup>27</sup> BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960*, p. 133-140.

<sup>28</sup> MARRY (Catherine), « Variations sociologiques sur le sexe des métiers », p. 87-91.

*matériel et symbolique de déni des qualifications des femmes de la part des employeurs et de leurs représentants<sup>29</sup> ».*

Or, quelle valeur accorder à une tâche correctement réalisée si l'on considère que cela va de soi ? Quel mérite attendre d'un travail qui est « naturellement » bien fait ? Le déni des qualifications des femmes freine la reconnaissance professionnelle des femmes, et ce d'autant plus que les femmes elles-mêmes tendent à sous-estimer les charges et la complexité de leur travail et peinent à le traduire en terme de revendications professionnelles et monétaires.

## **2.2. Application du stéréotype de genre<sup>30</sup>**

Qu'il s'agisse de la profession de speakerine ou de celle d'hôtesse de l'air, nous nous trouvons au cœur de ce que l'on appelle aujourd'hui « le stéréotype de genre » ou le « stéréotype sexiste » que la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française définit comme « toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité ». Autrement dit, la femme est femme à partir du moment où elle remplit une série de caractéristiques et de rôles attribués à son sexe et par son sexe, idem pour l'homme.

Et c'est bien là que l'on se trouve avec les professions de speakerines et d'hôtesse de l'air. Ces deux professions sont exclusivement réservées aux femmes car, selon les directeurs et le personnel de recrutement, l'exercice de ces professions requiert des qualités détenues de façon innée par les femmes. Pour reprendre la définition de la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française, on associe différents attributs (la beauté et l'élégance), différentes caractéristiques (la douceur et la gentillesse), différents comportements (être dévouée, attentive aux besoins des autres et accueillante), et donc des rôles (le métier de speakerine ou celui d'hôtesse de l'air) à un sexe – en l'occurrence, le sexe féminin –, sur base des représentations que l'on se fait de ce sexe.

Or, catégoriser les hommes et les femmes en fonction de leurs qualités et leur imposer, de ce fait, des places prédéterminées dans la société comporte beaucoup de risques. Le premier danger consiste à se limiter aux généralités pour déterminer qui est homme et qui est femme. Sans doute, la plupart des femmes aiment les métiers de contacts, beaucoup choisissent des métiers dans lesquelles elles se sentent utiles et peuvent venir en aide aux autres. Mais est-ce là l'apanage de la féminité ? Aucun homme n'aimerait-il travailler dans le secteur social ? La féminité se résumerait-elle à la douceur, à l'attention à

---

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 85.

<sup>30</sup> Réflexion inspirée par LIENARD (Claudine), *Les stéréotypes sexistes, outils de discriminations des femmes et des hommes*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009 et PIRAUX (Pascal), *Les stéréotypes sexistes dans les médias. Un objectif du Gouvernement, une étude, une campagne de sensibilisation*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009.



l'autre et aux qualités culinaires ? Le stéréotype, et dans le cas qui nous occupe, le stéréotype de genre, pratique les généralisations abusives et masque les réalités multiples qui constituent toute la richesse des êtres humains. Probablement, et espérons-le, les femmes qui se dirigent vers le secteur du service le font par choix et envie, mais cela ne signifie pas que cette direction est constitutive de la femme.

L'autre danger est qu'une fois les généralités admises par le plus grand nombre, elles justifient la place accordée aux femmes dans la société en invoquant des principes dits naturels. Et cette norme, cette « réalité allant de soi », se perpétue alors de génération en génération sans plus de remise en question. C'est d'ailleurs ce que nous verrons plus en détails ci-dessous.

On pourrait croire que parler d'un métier datant du milieu du siècle passé est désuet et que les images qu'il véhicule n'ont plus cours aujourd'hui. Pourtant, comme le démontre une étude menée par la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française<sup>31</sup>, rien n'a changé. Cette étude démontre qu'à l'heure actuelle, les représentations d'hommes et de femmes dans les médias sont complètement stéréotypées. Au point de vue du physique, les femmes y sont belles et minces, jeunes et matures à la fois. Et au point de vue comportemental, les femmes sont douces et « maternantes ». N'est-ce pas là le profil dressé de la speakerine et de l'hôtesse de l'air ? La seule nuance s'établit au niveau de l'invite sexuelle qui n'était pas encore (ouvertement) présente dans le milieu du siècle passé.

---

<sup>31</sup> Cette étude est résumée d'un volume du *Faits & Gestes : Faits & Gestes. Débats et Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles. 22 : Les jeunes face au sexisme à la télévision*, Bruxelles, printemps 2007.



### 3. Un clivage sexué des métiers... Oui mais pourquoi ?

---

À terme, l'adhésion excessive aux stéréotypes empêche les hommes et les femmes d'assumer et de vivre pleinement leurs choix, qu'il s'agisse d'être une femme carriériste, un homme au foyer, ou l'inverse... Mais d'où viennent ces représentations ? Sur quoi se basent-elles ? Une réalité historique ? Physique ? Historique ? Biologique ? Culturelle ? C'est ce que nous tenterons de comprendre dans le chapitre ci-dessous.

#### 3.1. *Le poids de l'histoire et des traditions*<sup>32</sup> ?

On s'en doute, le clivage entre hommes et femmes ne date pas d'aujourd'hui mais trouve ses racines bien loin dans l'histoire. Dès le 5<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ, la situation du bassin méditerranéen d'où est issue notre civilisation, est claire : la filiation est patrilinéaire, la résidence est patrilocale et la place du père est prédominante. Or, pour bon nombre d'anthropologues, aux origines de ce patriarcat se trouverait... la mère. Pour prouver leurs dires, ils interprètent certains mythes grecs témoignant de la crainte de l'homme à l'égard de la suprématie de la femme, seule à même de donner la vie. Le mythe le plus connu et le plus représentatif est celui de la naissance de Minerve sortie toute armée de la cuisse de son père, Jupiter. Ce mythe traduirait de ce fait l'éviction de la femme du processus de procréation.

De cette crainte de l'homme vis-à-vis de la femme découlent probablement les caractéristiques principales du père romain, le *pater familias*. Tout d'abord, au moment de la naissance, seule compte, pour assurer le statut futur de l'enfant et son intégration dans la société, la reconnaissance par son père. Autrement dit, l'esprit de famille insufflé par le père triomphe de la voie du sang. Le père joue également un rôle essentiel dans l'éducation et la socialisation des fils. En effet, pour les pères fondateurs de Rome, l'éducation des fils est, avant toute chose, domestique et paternelle. En cas d'impossibilité, l'éducation est remise entre les mains de l'oncle maternel d'abord, puis du vieil ami, du précepteur ensuite et tout en bout de course, de l'école. L'éducation se base essentiellement sur « l'exemple du père dont la sévérité doit assurer la transmission des valeurs et faire de ses enfants de bons citoyens<sup>33</sup> ». Enfin, le dernier rôle du *pater familias* consiste en ce que l'on appelle la *potestas patria*. Aussi longtemps que le père vit, le pouvoir qu'il exerce sur ses enfants est sans limite, ces derniers ne devenant majeurs qu'à la mort de leur père. En bref, le père romain est tout puissant parce qu'il est citoyen et parce qu'il doit préparer des citoyens.

Quelques millénaires plus tard, la publication du Code civil de Napoléon en 1804 puis en 1807 consacre la toute-puissance de l'homme et du père, seul dépositaire des pouvoirs publics (l'homme est à la fois le seul électeur et le seul éligible). L'article le plus emblématique de ce Code est très certainement l'article 213 par lequel on annonce que « le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari ». Quant aux pouvoirs de l'homme-père, il ne cède en rien à ceux du mari puisque le Code proclame que la déclaration de l'enfant est réalisée par le père ou, à défaut de père, par les docteurs en médecine ou en

---

<sup>32</sup> Ce chapitre est essentiellement inspiré de l'ouvrage de SERVAIS (Paul), *Histoire de la famille et de la sexualité occidentales (XVI-XXe siècles)*, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 45-59 (« Pédasup », 26).

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 47.

chirurgie qui auraient assisté à l'accouchement. Finalement, comme le résume simplement l'article 373, « le père exerce seul [l'autorité parentale] durant le mariage ».

Mais l'irruption du sentiment et l'attention accordée de plus en plus à l'enfant va, au fil des siècles et surtout à partir du 18<sup>e</sup>, attribuer un nouveau rôle au père. L'intervention de l'école, de l'Église et d'autres mouvements vont contribuer à retirer de l'orbite paternelle un certain nombre de responsabilités.

De son côté, dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle, la femme va gagner en indépendance économique grâce à l'accès au monde du travail d'une part, et en indépendance biologique grâce à la contraception et à la fécondation *in vitro* d'autre part.

Du Moyen-Âge à l'époque moderne, la femme vit, comme le dit Yvonne Knibiller, dans le temps du silence. Seule la capacité de la femme à donner la vie lui permet d'occuper une certaine place dans la société et dans la famille. La femme fait des enfants, les nourrit – ou le plus souvent lorsque sa situation lui permet, les met en nourrice – et les élève.

Le 18<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'introduction du sentiment et de l'amour. L'image idéale de la famille bourgeoise trouve à sa tête la mère aimante et idéalisée, élévation exceptionnelle de la femme qui trouve rapidement ses limites et ses menaces : « Pour les premières, il incombe toujours à l'homme de fixer les principes de l'éducation ; pour les secondes avec le 'renfermement' de la femme dans son rôle de mère et dans sa fonction maternelle<sup>34</sup> ».

Le 19<sup>e</sup> siècle bourgeois poursuivra dans ce sens en réservant à la femme le cercle de la vie privée et en imposant, comme modèle dominant, son retrait de la vie professionnelle, voire sociale, tout en accentuant son rôle de mère éducatrice. À partir du 19<sup>e</sup> siècle, le travail de la femme rémunéré à l'extérieur du domicile ne sera plus considéré comme acceptable dans les milieux bourgeois. Certes, le décalage est grand entre le modèle et la réalité, surtout dans les milieux modestes, mais l'archétype de la femme bourgeoise aura une influence fondamentale sur le rôle que les femmes prendront dans la vie quotidienne de l'Occident.

À la campagne, la tradition de complémentarité des rôles de l'homme et de la femme perdure un plus longtemps qu'en ville. En effet, pour assurer le fonctionnement de l'entreprise familiale, la femme est tout aussi importante que l'homme, du moins jusqu'aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, époque à laquelle le progrès technique et économique pénètre les campagnes. Effectivement, la révolution industrielle aura très souvent pour conséquence le retrait des femmes de la vie active et une perte de leur influence. À l'instar de leurs consœurs de la ville, les femmes de la campagne subissent à leur tour le renfermement à domicile.

La situation des femmes en Occident évolue fortement à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. L'image typique et largement répandue de la femme des années 1950 était jusqu'alors celle d'une mère et d'une épouse se consacrant entièrement au bonheur des

---

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 53.

siens. Mais petit à petit, des évolutions de la société vont permettre la création d'un nouveau modèle féminin : la femme émancipée, autrement dit, une femme qui, en plus de gérer son foyer, exerce une profession.

Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les machines à laver, frigos et autres appareils électroménagers pénètrent le marché, accompagnés d'une série de produits « prêts-à-l'emploi ». Le confort s'installe dans les foyers occidentaux. Les femmes intendantes traditionnelles du foyer, voient la charge des tâches ménagères peu à peu diminuer. En parallèle de cette révolution matérielle, une autre révolution, culturelle cette fois, s'amorce notamment avec la commercialisation de la pilule en 1960. En plus de distinguer plaisir sexuel et procréation, la commercialisation de la pilule offre aux femmes la liberté de choisir si elles veulent des enfants, quand, et combien. Les femmes ont la possibilité de prendre leur vie en main. Elles pourront disposer de plus de temps pour elles ou, pourquoi pas, le consacrer à une activité professionnelle. De là à ce que cela soit socialement accepté, c'est une autre question.

Attention, il ne faudrait pas imaginer que les femmes n'ont jusqu'alors jamais travaillé, que du contraire. En fait, si « les femmes ont toujours travaillé, elles n'ont pas toujours exercé de métier<sup>35</sup> », mis à part en temps de guerre ou lorsque le salaire du seul mari ne suffisait pas. Mais désormais se développent des activités rémunératrices spécifiquement destinées aux femmes, telles que secrétaire, sténodactylo, étalagiste, vendeuse, hôtesse de l'air, hôtesse de bâtiment, etc.

Le regard porté par un sexe sur l'autre a-t-il pour autant changé ? Rien n'est moins sûr... « Le 'bon sens commun' voudrait faire croire aux femmes que leur oppression a diminué grâce à [l'] accès massif à l'emploi. En réalité, la division sexuelle du travail agit fortement sur le choix du métier et sur les formes de contrat, avec une répercussion négative sur les salaires et les retraites des travailleuses<sup>36</sup> ».

### **3.2. Des réponses dans notre cerveau ?**

Il est courant de lire ou d'entendre, au détour d'une conversation ou dans les médias, des principes tels que : les femmes sont incapables de lire une carte ou il est impossible pour un homme de faire plusieurs choses à la fois. Nos comportements et nos attitudes seraient-ils prédéterminés dans notre cerveau ou dans nos gènes ? Le cerveau humain aurait-il un sexe ?

Derrière cette question se profile l'éternel débat sur la part de l'inné et de l'acquis dans les comportements humains, débat nourri d'idées fausses qui s'apparentent parfois, et même souvent, aux théories du déterminisme biologique<sup>37</sup>. Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, les recherches sur la biologie du cerveau humain se sont multipliées. La taille des cerveaux a été

---

<sup>35</sup> PERROT (Michelle), « Qu'est-ce qu'un métier de femmes ? », in *Mouvement social*, n° 140, 1987, p. 3. Cité dans BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960*, p. 133.

<sup>36</sup> MARSILI (Marta), « Le travail au féminin, entre anciennes et nouvelles contraintes », p. 16.

<sup>37</sup> Selon les protagonistes du déterminisme biologique, nos aptitudes et nos personnalités seraient figées dans notre cerveau. VIDAL (Catherine), *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, Paris, 2007, p. 5 (Les petites pommes du savoir, 94).

comparée, leur mode de fonctionnement a été étudié et l'imagerie cérébrale a été disséquée, tout cela dans le but de comprendre la différence de comportements entre les hommes et les femmes. Ce genre de raisonnement simple et simpliste fait fureur dans la littérature vulgaire<sup>38</sup>, en témoigne le succès toujours grandissant de l'ouvrage de John Gray : *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus*. « Mais invoquer des raisons biologiques pour 'expliquer' des différences réelles ou imaginaires entre les individus selon leur sexe, leur 'race' ou leur société, c'est chercher des raisons hors de l'histoire et transformer, du même coup, des faits historiques (s'ils existent réellement) en faits naturels et donc, non modifiables<sup>39</sup> ».

Les recherches les plus récentes sur l'étude du cerveau humain ont mis en avant la capacité de ce dernier à fabriquer de nouveaux circuits de neurones en fonction des apprentissages et des expériences vécues. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui « la plasticité du cerveau ». Autrement dit, « les garçons et les filles, éduqués différemment, peuvent montrer des divergences de fonctionnement cérébral, mais cela ne signifie pas que ces différences soient présentes dans le cerveau depuis la naissance<sup>40</sup> ». Cependant, dans les médias, tout se passe comme si, dans le domaine de la différence entre les sexes, les conceptions scientifiques n'avaient jamais évolué. Seules sont retenues les expériences qui correspondent au message que l'on veut le plus attractif, expériences qui, depuis leur réalisation, ont été totalement invalidées.

Une idée fréquemment développée est celle selon laquelle, si les hommes sont plus doués pour se déplacer dans l'espace, c'est parce que l'orientation dans l'espace se serait inscrite dans le cerveau des hominidés mâles depuis les temps préhistoriques. Les hommes s'éloignaient du campement pour chasser alors que les femmes restaient au « foyer » pour s'occuper des enfants et des « tâches ménagères ». Or, nous ne disposons d'aucun document qui nous permette d'établir la vie sociale des premiers hominidés. Ces considérations ne sont rien d'autres que de la projection, sur la nature et sur le temps des origines, d'un état de l'idéologie de la domination masculine par laquelle on prétend que la situation actuelle a toujours été telle<sup>41</sup>. Par contre, si on regarde les travaux des anthropologues, il est intéressant de constater que dans la plupart des peuplades africaines, les femmes quittent également le campement et font des kilomètres afin de ramener de l'eau. Elles doivent donc, en plus de porter des charges conséquentes, retrouver leur chemin... Globalement, à l'heure actuelle, plusieurs expériences ont été menées dans différents pays afin d'étudier la capacité des hommes et des femmes à s'orienter dans l'espace. Aucun de ces tests n'a donné de résultats fiables<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 19-21.

<sup>39</sup> Prologue de Maurice Godelier, dans VIDAL (Catherine) et BENOIT-BROWAEYS (Dorothee), *Cerveau, Sexe et Pouvoir*, Paris, 2005, p. 8.

<sup>40</sup> VIDAL (Catherine), *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, p. 6.

<sup>41</sup> La Préhistoire, en tant que discipline, est née au 19<sup>e</sup> siècle, autrement dit, à une époque marquée par le modèle bourgeois de la famille et de la sexualité. PICQ (Pascal), « L'éternel féminin en paléanthropologie et en préhistoire », dans VIDAL (Catherine) (dir.), *Féminin Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, 2006, p. 100-102.

<sup>42</sup> L'expérience consiste en un labyrinthe virtuel, comme dans les jeux vidéo, dans lequel les sujets doivent se déplacer. Dans l'expérience menée par les Allemands sur douze personnes des deux sexes, les femmes étaient moins performantes, alors que l'expérience menée par des Canadiens sur des Canadiens n'a montré aucune différence. VIDAL (Catherine), *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, p. 19-21.

La seconde grande idée reçue sur les comportements prédéterminés des individus en fonction du sexe est celle selon laquelle les femmes seraient plus douées pour le langage et ce, parce qu'elles mobilisent leurs deux hémisphères cérébraux, contrairement aux hommes qui n'en utiliseraient qu'un seul à la fois. Cette théorie est tirée d'une expérience datant de 1995. Le but de cette expérience, effectuée par IRM, était de détecter et de comparer l'activité du cerveau de l'homme et de la femme. L'expérience montrait que pour reconnaître les rimes entre les mots, les hommes utilisaient l'hémisphère gauche alors que les femmes présentaient une activité bilatérale. Cette expérience a suscité la curiosité du monde scientifique qui s'est alors intéressé à l'étude des aires du langage dans le cerveau. Sur les vingt-quatre articles parus entre 1995 et 2004 traitant des aires de langage dans le cerveau humain et comparant plus d'une centaine de cerveaux d'hommes et de femmes, aucune différence statistiquement significative n'est à relever.

Pourtant, aujourd'hui encore, ce sont toujours des vieilles études, invalidées depuis longtemps, dont on parle comme des vérités absolues. Et ce sont ces « vérités absolues » qui confortent la pratique, par les femmes, de métiers relationnels et d'utilité sociale, et par les hommes, de professions à responsabilités et de direction, tout en invalidant le combat de ceux qui prônent une liberté dans le choix de leur devenir. Nous avons tous des cerveaux différents, au point de vue de leur taille, de leur volume et de leur mode de fonctionnement. L'élément essentiel qui ressort de toutes ces études est que la variabilité entre chaque individu est plus importante que celle existant entre les sexes.

L'action des hormones sexuelles est aussi régulièrement évoquée pour expliquer la différence entre les comportements entre hommes et femmes. Les idées reçues selon lesquelles nos états d'âmes (nervosité, dépression, agressivité) dépendraient de nos sécrétions hormonales sont tenaces. « L'argument est idéal pour se sentir moins responsable de nos sautes d'humeur », par exemple, ou expliquer la compétitivité masculine développée par la testostérone. Effectivement, le fonctionnement des organes sexuels est lié aux hormones mais pas le moment de la rencontre ni le choix du partenaire. Les homosexuels, par exemple, qu'ils soient hommes ou femmes ne présentent aucune anomalie hormonale. Lors de bouleversements physiologiques tels que la grossesse et la ménopause chez la femme, les hormones jouent effectivement un rôle, idem pour les pathologies nécessitant un traitement hormonal. Mais dans des conditions physiologiques normales, aucune étude n'a permis de dégager des effets généralisables à une grande population. Une fois encore, la variabilité individuelle est trop importante.

Pourquoi contrairement aux animaux l'être humain échappe-t-il à la loi des hormones ? De récentes études ont été menées en neurosciences afin d'étudier le cerveau de l'homo sapiens. Ce dernier possède un cortex cérébral exceptionnellement développé, le cortex devenant le siège des fonctions cognitives élaborées telles que le langage, le raisonnement, la conscience et l'imagination. Les hormones sexuelles peuvent participer à la réalisation de ces comportements mais leur rôle n'est pas fondamental. En effet, pour agir, les hormones sexuelles doivent se fixer à des récepteurs spécifiques qui devraient donc se trouver dans ce cortex cérébral. Or, si ces récepteurs sont nombreux dans certaines régions limitées du cerveau, telles que l'hypothalamus, ils sont beaucoup plus rares dans le cortex, contrairement au cortex des animaux. Les hormones sexuelles ne sont donc pas effectives sur le cerveau. Prétendre que c'est la testostérone qui rend les hommes compétitifs et

l'œstrogène qui rend les femmes sociables et émotives, justifiant de ce fait le rôle de chacun dans la société, relève d'une vision simpliste bien loin de la réalité biologique<sup>43</sup>.

« Si dans un groupe social, hommes et femmes tendent à adopter des comportements stéréotypés, la raison tient d'abord à une empreinte culturelle rendue possible grâce aux propriétés de plasticité du cerveau humain. Dans leur histoire, les sociétés forgent des modèles et des normes associés au féminin et au masculin<sup>44</sup> ».

### **3.3. L'éducation et la socialisation des futurs adultes**

Pourquoi existe-t-il des métiers typiquement féminins, pourquoi les femmes devraient-elles exceller dans les secteurs relationnels, des soins aux personnes, ... alors que les hommes ramèneraient le plus d'argent, se cantonneraient aux sphères dirigeantes et compétitives ? Sans doute parce que l'identité individuelle et sociale se construit essentiellement au travers du genre, le groupe social « genre » étant le groupe social le plus différencié.

En pratique, comme cela se construit-il ? Hommes et femmes ont été relégués dans des sphères différentes, nous l'avons vu précédemment<sup>45</sup>. Or c'est dans ces sphères spécifiques que chacun d'entre nous évolue. « Les activités de chacune de nos vies ont développé une foule de qualifications spécifiques. Dans la profession aussi bien que dans la vie familiale. Si en tant qu'institutrice, par exemple, nous avons acquis l'aptitude à nous documenter, à construire un sujet et donner cours, nous avons tiré du travail familial des aptitudes à comprendre, aimer, soigner, réunir. Le travail ménager a, de son côté, développé nos capacités à cuisiner, ranger, économiser...<sup>46</sup> ». Ces aptitudes ne tombent pas du ciel : « Non, nous ne savions pas coudre, mais nous avons appris en le faisant<sup>47</sup> ». Mais en développant ces qualifications, nous en avons étouffé d'autres.

Or, la répartition des hommes et des femmes dans des sphères différentes se traduit dans le travail. La division sexuelle est soutenue par les représentations et les attentes différenciées selon le sexe, représentations et attentes plus ou moins intériorisées par les employé-e-s et les employeuses/eurs. Autrement dit, on s'attend à ce que les femmes soient moins disponibles professionnellement, soient moins compétentes dans les secteurs techniques mais disposent de qualités relationnelles ; les hommes, quant à eux seront créatifs, techniciens et aptes à commander<sup>48</sup>.

---

<sup>43</sup> IDEM, « Cerveau, sexe et idéologie. », dans VIDAL (Catherine), *Féminin Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, 2006, p. 54-55.

<sup>44</sup> *Ibidem*.

<sup>45</sup> Voir 3.1. *Le poids de l'histoire et des traditions*, p. 16.

<sup>46</sup> PEEMANS-POULLET (Hedwige), « Non, ce n'est pas ringard d'être vieille », dans *Axelle HS*, Juillet-août 2009, p. 20.

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>48</sup> MARRY (Catherine), « Variations sociologiques sur le sexe des métiers », p. 85.

Gaïd Le Maner-Idrissi<sup>49</sup> a tenté de comprendre comment on devient un garçon ou une fille de sa culture. Il faut attendre l'âge de trois ans en moyenne pour que l'enfant prenne conscience qu'il est un garçon ou une fille. Mais quels sont les indices qui lui permettent de s'identifier ? Quel est le processus de l'identification sexuée de l'enfant ?

L'environnement social de l'enfant joue un rôle primordial dans son développement sexué. Or cet environnement sera déterminé par le sexe attribué à l'enfant à la naissance (voire avant la naissance). La famille, de même que l'école, sont volontiers associées aujourd'hui à une fonction de reproduction, voire même d'aggravation des schémas sociaux<sup>50</sup>. En effet, des études ont été faites sur l'attitude des adultes (parents et non encore parents) envers les bébés. Dans l'expérience, un bébé était présenté à un couple adulte comme étant une petite fille. Il était alors demandé aux adultes de donner des qualificatifs afin de décrire le bébé. La petite fille était alors caractérisée comme étant douce, délicate et fine. On présentait ensuite le même bébé, comme étant un garçon, à un autre couple. L'enfant était alors décrit comme étant robuste, fort et bien bâti. Or seul avait changé son prénom et son pyjama.

La perception, les attentes et l'interprétation des conduites de l'enfant diffèrent qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. Les adultes, qu'ils soient parents ou non, vivent dans l'évidence absolue selon laquelle il existe une répartition des activités selon le sexe dès les premiers instants de la vie. Cela se traduit dans les interactions que l'adulte entretient avec l'enfant, au travers des jeux par exemple. Des études ont montré que les adultes choisissent les jouets qu'ils vont présenter aux enfants en fonction du sexe annoncé et non en fonction du comportement de l'enfant, les garçons étant davantage orientés vers les jeux physiques. Une analyse réalisée par l'association des *Pénélopes* sur les catalogues de jouets diffusés en période de fin d'année déclarait en 2002 que « tandis qu'aux filles on propose des jouets dit 'd'imitation' (dînette, aspirateur 'comme Maman'), aux garçons reviennent des jouets mettant en scène des personnages musclés, guerriers et dominateurs. Les jouets ne se mélangent pas : d'un côté, les pages des filles dans un univers rose et enchanté où seul le 'paraître' semble compter et où l'espace est domestiqué, familial ; de l'autre, les pages garçons dont les couleurs vives et l'environnement sauvage symbolisent l'action et la maîtrise sur le monde extérieur. Les jouets, loin d'être de simples objets anodins, véhiculent donc des valeurs très nettement différenciées quant aux normes de la masculinité et de féminité, mais surtout ils participent à cette hiérarchisation qui est à la base de la domination masculine<sup>51</sup> ». Dès l'âge de un an, l'enfant évolue dans un environnement physique différencié (jeux, habitat et habillement).

Comme le dit Claudine Lienard : « Sous des airs de constats, les différenciations sexuelles ainsi modélisées jouent en fait comme de véritables injonctions à devenir, à être<sup>52</sup> ». Autrement dit, avant même que l'enfant ne soit en mesure d'avoir des préférences,

---

<sup>49</sup> LE MANER-IDRISSI (Gaïd), « Comment devient-on un garçon ou une fille de sa culture ? », dans VIDAL (Catherine) (dir.), *Féminin Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, 2006, p. 59-69.

<sup>50</sup> ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les filles face aux études scientifiques*, p. 23.

<sup>51</sup> Cité dans LIENARD (Claudine), *Les stéréotypes sexistes, outils de discriminations des femmes et des hommes*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009, p. 8.

<sup>52</sup> *Ibidem*, p. 2.



et avant même qu'il n'ait conscience d'être un garçon ou une fille, son environnement est déjà orienté vers les attitudes et les rôles définis culturellement comme étant appropriés à son sexe.

En ce qui concerne l'influence de l'enfant sur son propre processus d'identification sexuée, l'argument de l'imitation est régulièrement mis en avant. Pourtant, l'enfant n'imité pas exclusivement les comportements des personnes de son sexe. Effectivement, des expériences montrent que les enfants, garçons et filles, imitent plutôt les modèles présentés comme ayant du pouvoir, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Et généralement, entre trois et cinq ans, l'influence du sexe féminin semble plus forte pour les enfants des deux sexes. Ce n'est qu'à partir de cinq ans que l'enfant semble d'avantage influencé par les adultes et enfants du même sexe que lui.

D'autres études démontrent également que l'enfant se révèle plus actif socialement lorsqu'il évolue dans un environnement unisexué : les interactions sociales sont plus nombreuses, les initiatives aboutissent plus souvent à des réponses et les jeux sont plus coopératifs. Jouer avec un partenaire du sexe opposé implique plus de compromis et de conflits ce qui est probablement dû aux différences dans les comportements sociaux des filles et des garçons. Les groupes de jeux unisexués s'avérant plus attractifs pour les enfants conduisent ces derniers à privilégier très rapidement ce type de contexte social.

Rien n'est figé pour autant puisque l'on constate que la pression exercée par l'environnement social de l'enfant sur les rôles et les attitudes qu'il doit adopter en fonction de son sexe sont plus ou moins prégnantes en fonction des milieux dans lesquels l'enfant est baigné. En outre, le rôle des parents est important : les enfants de pères traditionnels adopteront plus précocement des comportements stéréotypés alors que le contraire est observé chez les enfants dont la mère travaille. L'environnement scolaire a également un impact sur le développement de l'enfant : les enfants évoluant dans un contexte scolaire mixte ont des attitudes moins stéréotypées et privilégient les relations mixtes. Enfin, il y a une corrélation élevée entre le temps passé par les enfants devant la télévision et le développement, par l'enfant, de comportements stéréotypés.

« Le chromosome Y n'est pas indispensable à la mise en place de l'identité sexuée masculine, pas plus que ne l'est la paire de chromosomes XX pour la construction de l'identité sexuée féminine. C'est le sexe corporel qui semble déterminant dans cette construction. C'est en effet, à partir de l'apparence des organes génitaux externes que le bébé sera identifié comme garçon ou comme fille et qu'il suscitera, de la part de son environnement social, des conduites différenciées<sup>53</sup> ».

---

<sup>53</sup> LE MANER-IDRISSI (Gäïd), « Comment devient-on un garçon ou une fille de sa culture ? », p. 68.



## Conclusions

---

« Je ne suis pas sûre que les femmes et les hommes soient si différents, mais je suis convaincue qu'ils ont des vies quotidiennes très dissemblables qui en arrivent à façonner des identités conformes aux normes sociales. Ces normes contraignent particulièrement les femmes dans un espace social voué au souci des autres, des proches, des amis, des collègues de travail<sup>54</sup> ».

Hier comme aujourd'hui, nous observons autour de nous quantité de métiers d'hommes et de métiers de femmes, ou plus précisément, des métiers exercés majoritairement par des hommes (par exemple : les postes de direction et à responsabilité) ou majoritairement par des femmes (par exemple : les postes d'assistance et d'aide aux personnes) ainsi que des stratégies professionnelles essentiellement usitées par des femmes (comme les aménagements de temps de travail par exemple). Nous avons choisi d'illustrer ce phénomène à l'aide de deux métiers anciens mais existant toujours : les speakerines de télévision et les hôtesses de l'air. Il s'agit effectivement de deux métiers entièrement construits sur les conceptions occidentales de la féminité. Ils nous ont permis d'examiner les caractéristiques, à peine grossies, des métiers exercés par des femmes à savoir des métiers de service et/ou d'accueil.

Le monde de l'emploi se construit autour de ce que l'on appelle les stéréotypes de genre, autrement dit, autour des représentations que l'on se fait des comportements et des rôles à adopter par les individus en fonction de leur sexe. Les femmes sont douces, dévouées et attentives aux autres ; les hommes se situent dans le registre de la force, de l'autorité et de la protection. Afin de s'assurer une certaine cohérence dans ses modes de pensée, l'être humain tente de justifier ces représentations de toutes les manières possibles : en invoquant le fait que cela a toujours été comme cela, en recherchant des réponses au sein de notre construction biologique, etc. Évidemment, chacun d'entre nous, dans notre individualité, peut présenter des prédispositions ou un goût prononcé pour telle ou telle activité. Mais selon nous, cela n'a aucunement à voir avec le chromosome Y. Mais la différenciation des sexes dans le secteur du travail est bel et bien le fruit d'une construction culturelle basée sur des images et des traditions anciennes et confortée par des théories scientifiques dont le raisonnement est lui-même biaisé.

Or, qui dit construction dit aussi déconstruction et reconstruction. Les comportements peuvent changer. En effet, ce n'est qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle qu'« il devient indécent pour un garçon de manifester ses sentiments par des pleurs<sup>55</sup> ». Avant cela, en 1774, Goethe produit une œuvre s'inscrivant dans le courant romantique : *Les souffrances du jeune Werther*, et dans laquelle le héros ne craint pas d'exprimer son mal-être par des

---

<sup>54</sup> Fabienne Brugère, Professeure de philosophie à l'Université de Bordeaux et Présidente du Conseil de Développement durable de l'agglomération bordelaise, dans BRUGÈRE (Fabienne), Pour une subversion des identités », dans *Axelle HS*, Juillet-août 2009, p. 8.

<sup>55</sup> SERVAIS (Paul), *Histoire de la famille et de la sexualité occidentales*, p. 57.

pleurs. Les hommes ne sont donc pas naturellement stoïques ou incapables de verser une larme... Puisque les comportements des filles et des garçons, des hommes et des femmes, ne sont pas innés, il est possible de les travailler, de les déconstruire et de les reconstruire autrement pour réduire les inégalités de genre.

Car l'impact de ce clivage sexuel dans le monde du travail est non négligeable. Nous avons constaté, dans le point consacré à l'éducation et à la socialisation des futurs adultes, que le processus de socialisation différencié entre les filles et les garçons conduit les premières, dès leur plus jeune âge, à intérioriser les normes et les comportements stéréotypés attendus d'elle en tant que futures mères, futures ménagères et futures travailleuses. Or, ce que l'on attend d'elles est en totale contradiction avec la disponibilité temporelle et psychique nécessaire lors d'un engagement à un poste à responsabilité, contrairement aux hommes pour qui ces mêmes disponibilités sont dans le prolongement de leur socialisation familiale et scolaire. Autrement dit, alors que paternité et carrière se renforcent l'une l'autre, la maternité s'oppose à la carrière<sup>56</sup>. Le choix des femmes dans leur carrière professionnelle est donc un choix raisonné et rationnel qui prend en compte la place qui leur sera, *a priori*, assigné sur le marché du travail et dans la vie familiale.

Constatant la pérennité du clivage entre les orientations professionnelles des hommes et des femmes, différentes actions sont menées à différents niveaux de la société. Globalement, nous suivons le raisonnement de Fabienne Brugère et Marta Marsili lorsqu'elles prônent une déssexualisation du *care*<sup>57</sup>, « c'est-à-dire le soustraire aux seules compétences féminines et montrer qu'il est quelque chose dont hommes et femmes peuvent s'occuper et qu'il concerne la société dans son ensemble<sup>58</sup> ». Il faut « dégenrer » les qualités et les qualifications humaines en acceptant qu'elles existent au-delà de la nature féminine et masculine, et les intégrer à un cadre philosophique qui en fasse une valeur pour des vies non identitaires. « Les vies sont plus complexes que ces stéréotypes. [...] La sollicitude est l'affaire du genre humain, des hommes autant que des femmes<sup>59</sup> ».

La Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française a par exemple mené une étude sur la perception, au travers des médias, des stéréotypes par les jeunes. Cette recherche a ensuite été traduite en une campagne de sensibilisation qui s'est intitulée « *Stéréotype toi-même*<sup>60</sup> ».

Les Ministères de l'Égalité des Chances et de l'Enseignement ont commandité une action de sensibilisation des jeunes en vue de favoriser l'ouverture dans le choix d'études des élèves, sans égard à leur sexe. Ce projet s'intitule *Mentorat d'exploration professionnel orienté dans une perspective de genre* (MEP/G) et a été mené par le Cap Sciences Humaines (asbl)<sup>61</sup>. À l'image de ce qui a été réalisé au Québec depuis 1999 avec le projet *Académos*<sup>62</sup>,

<sup>56</sup> ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les femmes et les professions scientifiques*, p. 42.

<sup>57</sup> On regroupe, sous l'appellation *care*, les soins aux personnes dans la sphère privée ou professionnelle.

<sup>58</sup> MARSILI (Marta), « Le travail au féminin, entre anciennes et nouvelles contraintes », p. 17.

<sup>59</sup> BRUGÈRE (Fabienne), Pour une subversion des identités », dans *Axelle HS*, Juillet-août 2009, p. 9.

<sup>60</sup> Consulter [http://www.egalite.cfwb.be/medias/stereotype\\_toi\\_meme/](http://www.egalite.cfwb.be/medias/stereotype_toi_meme/) (dernière consultation : 15/07/09).

<sup>61</sup> <http://www.capscienceshumaines-ucl.be/> (dernière consultation : 15/07/09).

<sup>62</sup> *Académos* est un service de « cybermentorat » dont le but est de faciliter le choix de carrière et l'exploration professionnelle des jeunes âgés entre 15 et 20 ans. Le jeune est jumelé avec une personne exerçant le métier auquel se destine le jeune en question.

le MEP/G vise à instaurer une relation entre une personne active dans le cadre d'un métier habituellement exercé par une personne de l'autre sexe et un étudiant à la recherche d'une orientation scolaire avec visée professionnelle. Il s'agit d'aider le jeune à accéder à des modèles professionnels non conventionnels et non culturellement sexués en réduisant au maximum la ségrégation fondée sur des stéréotypes sociaux ou sexistes. Pour ce faire, une banque de données rassemblant divers « mentors » fut réalisée par les coordinateurs du projet et présentée ensuite aux jeunes, ces derniers pouvant ensuite entrer en relation avec les mentors par le biais d'un blog<sup>63</sup>.

Il est de la responsabilité des directeurs d'entreprises de veiller à entretenir des pratiques égalitaires en matière de recrutement et à tenir compte des aspirations à la vie familiale des employées comme des employés. Il importe également d'être attentif aux politiques d'enseignement. En effet, soulignons que les projections dans l'avenir sont conditionnées par les perspectives professionnelles entrouvertes par les études<sup>64</sup>.

Mais il revient aussi à chacun d'entre nous d'agir afin d'ouvrir à chacun de nouvelles perspectives. Nous devons adapter nos attitudes face aux jeunes et aux plus jeunes. En effet, le regard que nous portons sur eux ainsi que les modèles que nous leur proposons jouent un rôle essentiel dans la construction de leur identité. Par exemple, nous pouvons tout simplement laisser les enfants s'amuser avec les jeux qu'ils aiment, sans les forcer à choisir tel ou tel type de jeux, et en ne les culpabilisant pas dans leur choix. Que l'on soit un garçon ou une fille, jouer à la poupée peut apporter beaucoup dans l'apprentissage du soin à l'autre de même, s'occuper avec des jeux type *Petit Chimiste* permet aux garçons comme aux filles d'apprendre en s'amusant.

« *Aucun outil, aucune technique, aucun apprentissage n'a un sexe 'naturel'*<sup>65</sup> ». Enfermer les hommes et les femmes dans des comportements et des rôles systématiques, c'est priver ces mêmes hommes et ces mêmes femmes de leur liberté à être, ou à devenir qui ils veulent.

---

<sup>63</sup> Consulter <http://www.egalitemetier.cfwb.be/> (dernière consultation : 15/07/09).

<sup>64</sup> ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les filles face aux études scientifiques*, p. 105.

<sup>65</sup> MARRY (Catherine), « Variations sociologiques sur le sexe des métiers », p. 85.

## Sources et bibliographie

---

ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les filles face aux études scientifiques. Réussite scolaire et inégalités d'orientation*, éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2003.

ALALUF (Mateo), IMATOUCHAN (Najat), MARAGE (Pierre), e.a., *Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi*, éditions de l'Université des Bruxelles, Bruxelles, 2004.

BRASSEUR (Anne-Sophie), *Les speakerines de l'INR/RTB dans les années 1950-1960 au miroir de la société et de la presse : quels reflets ?*, UCL : Mémoire de licence en Histoire, Louvain-la-Neuve, 2007.

BRUGÈRE (Fabienne), Pour une subversion des identités », dans Axelle HS, Juillet-août 2009, p. 8-10.

CROMER (Sylvie) et LEMAIRE (Dominique), « L'affrontement des sexes en milieu de travail non mixte, observatoire du système de genre », dans GUICHARD-CLAUDIC (Yvinne) et KERGOAT (Danièle) (dir.), *Cahiers du genre. 42 : L'inversion du genre : corps au travail et travail des corps*, 2007, pp. 61-78.

DELZENNE (Yves-William) et HOUYOUX (Jean), *Le nouveau dictionnaire des Belges de 1830 à nos jours*, t. 1, Bruxelles, 1998, p. 293.

D'HOOGHE (Vanessa), *Une approche de la profession d'hôtesse de l'air en Belgique. Mythes et réalités*, Mémoire de licence : histoire contemporaine, ULB, Bruxelles, 2006-2007.

D'HOOGHE (Vanessa), *Le mythe de l'hôtesse de l'air. Le poids des stéréotypes de genre dans l'accès à l'égalité au sein d'une profession*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009.

*Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre*, édité par l'Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes, Bruxelles, 2006.

HERSEN (Madeleine) et ROSE (Angélique), « Retrouver du travail au Creusot Montceau-les-Mines : un parcours d'obstacles pour les femmes », dans GUICHARD-CLAUDIC (Yvinne) et KERGOAT (Danièle) (dir.), *Cahiers du genre. 42 : L'inversion du genre : corps au travail et travail des corps*, 2007, pp. 183-200.

HIDRI (Oumaya), « Le 'chassé-croisé' des apparences sexuées : stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux », dans GUICHARD-CLAUDIC (Yvinne) et KERGOAT (Danièle) (dir.), *Cahiers du genre. 42 : L'inversion du genre : corps au travail et travail des corps*, 2007, pp. 101-120.

LIENARD (Claudine), *Les stéréotypes sexistes, outils de discriminations des femmes et des hommes*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009.

MARSILI (Marta), « Le travail au féminin, entre anciennes et nouvelles contraintes », dans Axelle HS, juillet-août 2009, p. 16-18.

MESSING (Karen), *Comprendre le travail des femmes pour le transformer*, éd. : Bureau Technique Syndical Européen pour la Santé et la Sécurité, 1999.

PEEMANS-POULLET (Hedwige), « Non, ce n'est pas ringard d'être vieille », dans Axelle HS, Juillet-août 2009, p. 19-21.

PIRAUX (Pascal), *Les stéréotypes sexistes dans les médias. Un objectif du Gouvernement, une étude, une campagne de sensibilisation*, Intervention lors de l'après-midi d'étude organisée par le CEFA asbl et l'Université des Femmes asbl, Bruxelles, le 26 mai 2009.

SERVAIS (Paul), *Histoire de la famille et de la sexualité occidentales (XVI-XXe siècles)*, Louvain-la-Neuve, 1993 (« Pédasup », 26).

VIDAL (Catherine) et BENOIT-BROWAEYS (Dorothee), *Cerveau, Sexe et Pouvoir*, Paris, 2005.

VIDAL (Catherine) (dir.), *Féminin Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, 2006.

VIDAL (Catherine), *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, Paris, 2007 (Les petites pommes du savoir, 94).

VINCENT (Catherine), « Poupées roses et autos bleues », dans Le Monde, 06/08/09.